



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 91/25

Le 29 juillet 1991

Passage par le Grand-Belt
(Finlande c. Danemark)

Fixation de délais

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

En l'affaire du Passage par le Grand-Belt (Finlande c. Danemark), que la République de Finlande a portée devant la Cour le 17 mai 1991, le Président de la Cour a fixé par ordonnance du 29 juillet 1991 les dates d'expiration ci-après des délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite :

- pour le mémoire de la République de Finlande, le 30 décembre 1991;
- pour le contre-mémoire du Royaume du Danemark, le 1^{er} juin 1992.

La suite de la procédure est réservée.